

Vivre avec des musulmans...

Y a-t-il une façon de sortir de la situation mortifère dans laquelle nos sociétés se sont enfermées avec d'hypocrites élans de générosité, et de véritables et lâches motifs d'intérêt ?

À cette question nous devons répondre que : « *la seule manière de satisfaire aux exigences des consciences, de la loi naturelle, des lois écrites, de la prudence, de la justice et de la clémence... sans contrevenir aux exigences d'une hospitalité généreuse et du secours aux personnes en danger... consiste à faire coïncider ces exigences avec la prise en compte de la réalité de la situation* ».

Commençons par résumer, d'une façon très condensée, les distinctions préliminaires à faire avant de répondre aux questions, et de proposer des solutions, aux problèmes soulevés par l'immigration issue des pays des territoires islamiques :

- **Arabe** ? *personne, peuple ou langue...* trois réalités qu'il convient de ne pas confondre ;

- **Musulmans** ? on aime, respecte ou tolère, en tant que personnes et en tant que croyants ;

- **Islam** ? (*charî'a* incluse) qui fusionne *foi, droit et loi... politique, culturel et religieux...* nous n'en voulons à aucun prix chez nous.

En effet, si – dans certaines limites – plusieurs religions – ou ce qui en tient lieu (les idéologies) – peuvent cohabiter, **aucune nation ne peut tolérer d'avoir deux politiques et deux législations.**

Nous devons donc distinguer **l'islam politique** et **la religion musulmane** (instrumentalisée), et celle **des personnes qui la professent** de bonne foi.

Conseil d'amis : pour entrer véritablement en politique – et progresser – les musulmans devraient, **chez eux**, faire la distinction entre les trois éléments constitutifs de toute civilisation digne de ce nom, que sont **le politique et le religieux réunis par le culturel**, non pour en faire un monolithisme, un *théolithisme* ou un totalitarisme, mais afin de **les disposer, non pas verticalement – donc hiérarchiquement – mais de pair et de front...**

Ceux qui, avec de bonnes raisons (LELQ), aspirent à changer de nation doivent donc impérativement distinguer ces trois domaines civilisationnels, afin de former un nouvel ensemble dont les deux extrémités seront constituées, d'un côté par la politique, les lois, les mœurs du pays d'accueil, et de l'autre par leur religion et, dans une certaine mesure, leurs façons d'appliquer la morale universelle... ces deux pôles étant réunis par un cul-

turel mixte – en attendant une assimilation plus complète –, en vue d'une éventuelle intégration.

La culture, en effet, *peut* – plus largement que la religion – s'enrichir ou s'accommoder de la diversité ; car, si les cultures peuvent se mêler quelque peu, et les religions, dans une certaine mesure, cohabiter... les politiques et les lois pas du tout.

Pour cela, il convient de reconnaître un statut et un rôle spécifique à la culture. Car, répétons-le, entre les deux pôles civilisationnels (que sont le politique et le religieux disposés de pair et de front, et non hiérarchiquement), le culturel, grâce à sa nature médiatrice, peut servir de lieu de transition, voire de retournement.

Cet agencement est à même d'établir les conditions du minimum d'entente indispensable à une cohabitation paisible, et de faciliter une certaine mixité, si ce n'est un enrichissement mutuel.

Si les tenants du politique font face à leurs responsabilités, la société civile – le peuple – saura faire son devoir d'accueil. Hors de ce préalable – assorti d'un statut de 'résident' (d'étranger) bien conçu – il n'y a aucune solution ni réponse paisible aux problèmes posés par **l'immigration qui donc peut être musulmane mais certainement pas islamique** (*qu'elle soit de ou en France*), et, a fortiori, islamiste, salafiste ou autres variantes.

En restant au plan national, et compte tenu de l'état de la guerre intérieure et extérieure que l'on nous fait, on ne peut exclure du rôle et des devoirs des politiques : le rétablissement *des tribunaux militaires*, et celui *des frontières...*

En attendant, choisissons comme réfugiés – *sans exclusive* – les personnes persécutées pour des motifs religieux, au nom de la *préférence civilisationnelle*, qu'elle soit temporelle, intellectuelle ou spirituelle.

M.M.

Entre intégration et assimilation, faut-il choisir ?

Dorénavant, tout est mondialisé, même – et surtout – les multiples calamités, dont sont atteintes les nations, qui les affaiblissent jusqu'à les conduire à l'agonie. Maux dont fait partie l'immigration sauvage, et qui placent les pays convoités face à l'obligation morale, et pratiquement légale, de devoir choisir entre *Intégration* et *assimilation* ... alors qu'il s'agit de l'évolution naturelle de la double situation des étrangers qui veulent changer de nationalité.

Dans cette *alternative dialectisée* et imposée, le droit du sol reste le principe de base... Or, pour les Français (de souche), le droit de sol n'est pas un droit mais un fait. En effet, *la nation* ne remplace aucunement *la patrie* (terre des pères), mais l'accomplit en y ajoutant *la dimension politique*.

Or, pour celui qui cherche à acquérir notre nationalité, la logique s'inverse. Ce n'est qu'après avoir obtenu la nationalité qu'on deviendra patriote... après être devenu père et mère (ou assimilé). Ce qui ne plaide pas en faveur du droit du sol – qui est naturel pour les nationaux de naissance – mais s'obtient pour les autres... en devenant parents de Français (de branche).

En effet, après *l'intégration*, où, dans un premier temps, l'immigré reste attaché aux mœurs et coutumes ⁽¹⁾ de sa patrie d'ori-

gine... vient le temps de *l'assimilation*, durant lequel les habitudes passées s'estompent en grande partie, pour laisser place à celles du pays d'accueil... les nationaux deviennent alors des patriotes... en attendant la troisième étape, celle, avec le temps et les générations, de se fondre dans le peuple d'accueil... Ainsi se constituent les patries-nations. Bien entendu ce processus requiert l'accord du *cœur* et de la *raison*.

Ces deux stades successifs exigent deux statuts distincts : l'un temporaire, provisoire ou transitoire (réversible), l'autre pérenne... qui impliquent des devoirs et des droits spécifiques correspondants. Les établir est le rôle délicat et indispensable du politique.

M.M.

(1) Ce qui relève proprement et distinctement du *culturel* et du *religieux* est à considérer à part.

(2) Or, déjà apparaît la solution moniste surgie de cette dualité instaurée – et dont, à l'évidence, c'est l'objectif – celle de *l'inclusion*, qui consiste – foin de l'intégration-assimilation – à tout accepter sans condition: « viens et reste comme tu es », pour former le monde bisounours du vivre ensemble... en vérité le mondialisme [au diable l'interdit du complot (sous prétexte de complotisme !)] qui se met en place sur les ruines des nations... et qui, en attendant, se sert de l'islam conquérant pour affaiblir les nations jusqu'à obtention d'un monde soumis à ses tenants qui aspirent à une *suprématie totalitaire* mondialiste.